



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du vendredi 9 juin 2023

Etaient présents :

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Florence VANHILLE | <input checked="" type="checkbox"/> Fabienne DELANSAY |
| <input checked="" type="checkbox"/> Johnny DECOSTER | <input checked="" type="checkbox"/> Thierry WALLYN |
| <input checked="" type="checkbox"/> Pascale DESFRENNES | <input type="checkbox"/> Delphine DELORRIER |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bruno PRUVOST | <input checked="" type="checkbox"/> Mary LECOINTRE |
| <input checked="" type="checkbox"/> Béatrice LEMPEREUR | <input checked="" type="checkbox"/> Amandine DEBEUSSCHER |
| <input type="checkbox"/> Bruno DIMPRE | <input checked="" type="checkbox"/> Charles VERHEGGE (secrétaire de séance) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Régis SCHOONHEERE | <input checked="" type="checkbox"/> Vanessa FINANCE |
| <input checked="" type="checkbox"/> Serge DE RYCKER | <input type="checkbox"/> David FERYN |
| <input type="checkbox"/> Isabelle DEVULDER | <input checked="" type="checkbox"/> Vincent ADAM |
| <input checked="" type="checkbox"/> Fabrice POCHOLLE | |

N°	OBJET DE LA DELIBERATION	Vote
2023.02.01	Affaires générales – Approbation du procès-verbal de la séance du 4 avril 2023	Approuvé à l’unanimité
2023.02.02	Affaires générales – Election des délégués de la commune pour les élections sénatoriales Délégués : <ul style="list-style-type: none"> - Florence VANHILLE - Johnny DECOSTER - Pascale DESFRENNES - Fabrice POCHOLLE - Béatrice LEMPEREUR Suppléants : <ul style="list-style-type: none"> - Charles VERHEGGE - Mary LECOINTRE - Bruno DIMPRE 	« Ensemble pour Zuydcoote » a recueilli 15 voix « Un autre chemin pour Zuydcoote » a recueilli 2 voix
2023.02.03	Jeunesse – Fixation de la participation communale aux séjours ados – Rectificatif Suite à l’annulation des séjours « Sous le soleil catalan » et « Objectif la capitale », il a été proposé de les remplacer par les séjours « Viva España » et « Entre terre et mer ».	Approuvé à l’unanimité
2023.02.04	Relations intercommunales – Intégration à un service commun – Lutte contre l’habitat indigne Le service commun de lutte contre l’habitat indigne aura pour mission d’instruire les dossiers de lutte contre le logement indigne, quel que soit le niveau relevé : logement indécent, indigne, insalubre, ou péril. Pour ce faire, il assurera pour les communes qui le composent l’instruction des dossiers pour donner suite aux signalements selon ces étapes <ul style="list-style-type: none"> - La réception du signalement et la création du dossier, 	Approuvé à l’unanimité

	<ul style="list-style-type: none"> - La prise de contact et rendez-vous avec le plaignant, - La visite de terrain, - Les actions et suites données au dossier. <p>4 niveaux de prestations ont été définis et ont permis sur la base du coût prévisionnel du service, de déterminer un coût par dossier:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Visite sans suite : 88€, - Logement indécent ou indigne : 176€, - Logement en péril : 256€, - Logement insalubre : 416€. 	
2023.02.05	<p>Relations intercommunales – Transfert de la compétence « Espace Numérique de Travail »</p> <p>Transfert de la compétence à la Communauté Urbaine de Dunkerque en vue d'intégrer un groupement d'achat avec refacturation par l'intermédiaire de l'attribution de compensation. Le coût unitaire de chaque licence s'élèverait à 1,58€ pour cette année.</p>	Approuvé à l'unanimité
2023.02.06	<p>Environnement – Extension du périmètre d'intervention du conservatoire du littoral</p> <p>Extension du périmètre d'intervention du conservatoire du littoral sur la dune au lierre et les pourtours du parking de la plage. (Voir schéma)</p>	Approuvé à l'unanimité